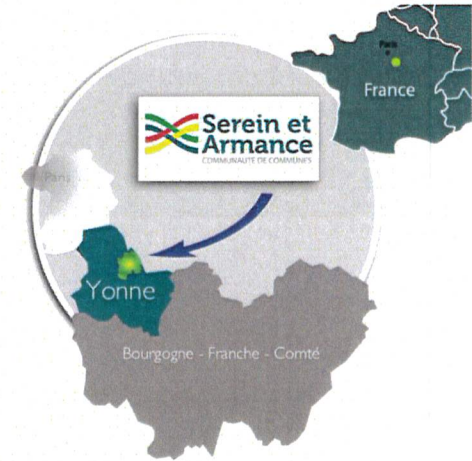


Commission Santé CCSA

07/09/2021



Présentation du diagnostic de territoire CC Serein et Armance





Sommaire

- **Rappel des objectifs de la mission EasyLife Med**
- **Présentation du diagnostic de territoire de la CCSA**
- **Retroplanning / Prochaines étapes**
- **Echanges avec les élus autour de la réunion avec les PS du territoire**

La mission EasyLife Med : les grandes phases

EasyLife Med

Réalisation d'un diagnostic de territoire : actualiser les données et apporter aux professionnels de santé les outils pour construire leur projet de santé

EasyLife Med

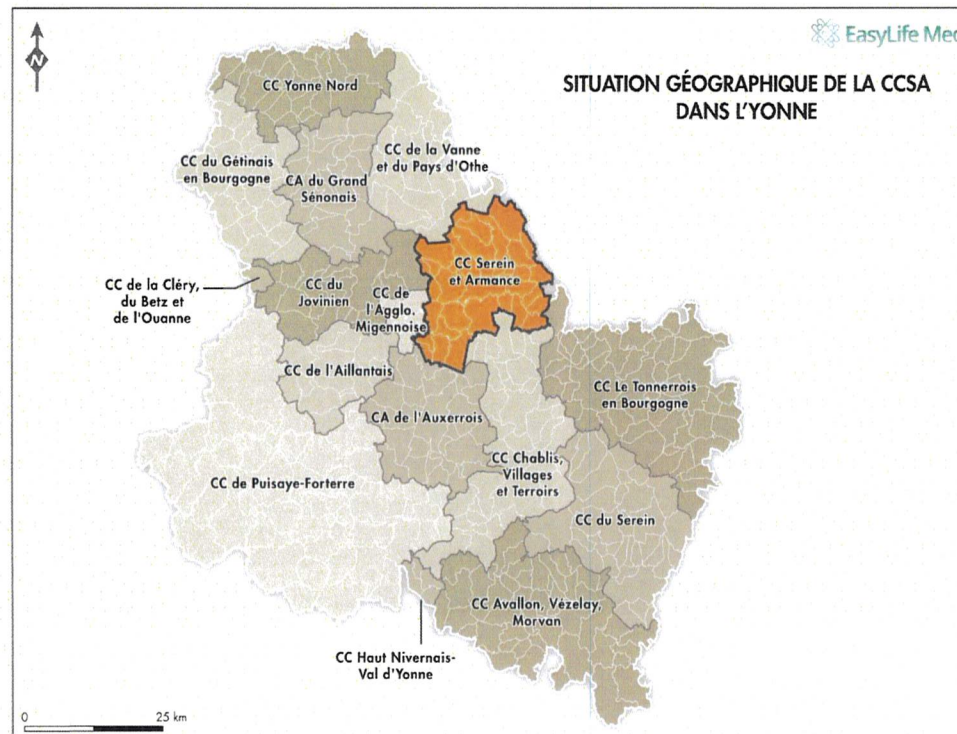
Appui à la CCSA pour l'animation territoriale avec les professionnels de santé du territoire
fédérer un noyau de PS pour le projet de MSP : réunion public EPCI – PS le 7/10

EasyLife Med

Accompagnement de l'équipe projet à la formalisation de leur organisation en MSP = validation du projet par l'ARS DD89

Situation géographique

Saint-Florentin : une commune qui influe sur l'attractivité



La CC de Serein et Armance est composée de **29 communes** et abrite **24 214 habitants (Insee 2018)**. La commune siège est Saint-Florentin.

A seulement 1 h 30 de Paris en train au départ de Saint-Florentin, le territoire se trouve aux portes de l'Île-de-France.

La zone d'emploi est localisée à Auxerre, qui est la quatrième zone la plus importante de la région.

Selon l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté, l'intercommunalité classée parmi les territoires : ruraux, âgés et défavorisés



DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

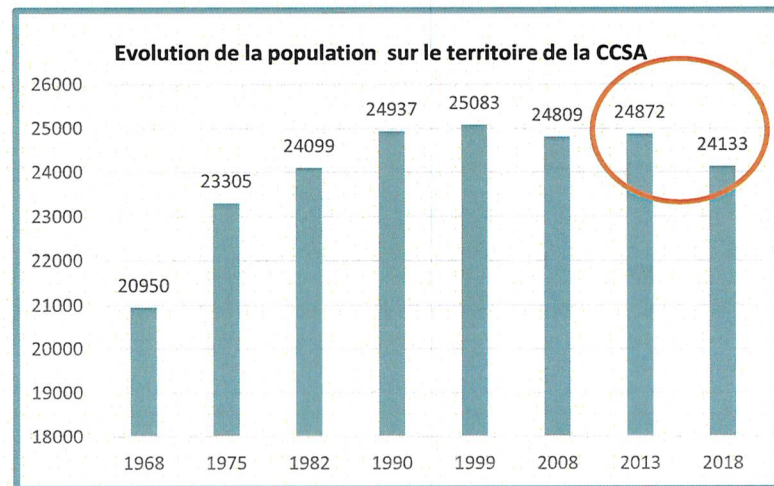
Objectif : Cartographier la situation territoriale sur les questions de santé

Caractéristiques de la population

24 214 habitants

Densité faible
51 hab/km²

Le territoire considéré
comme peu dense



Nous constatons une **décroissance** de la population depuis 2013.

Caractéristiques de la population

Une dynamique démographique due à des indicateurs de solde naturel et migratoires défavorables.

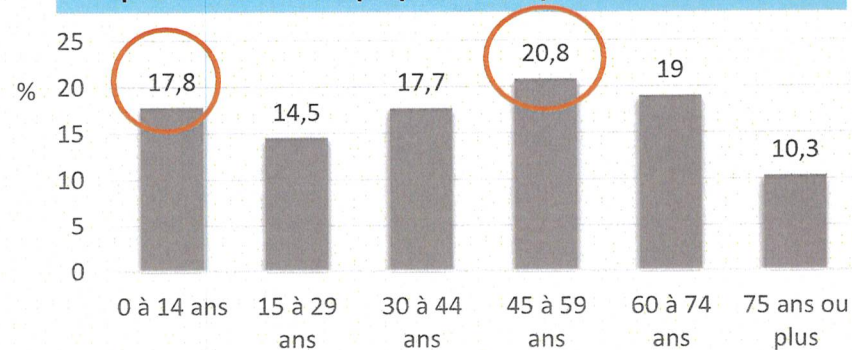
Une concentration des habitants dans 5 villes

Population homogène mais les femmes de + de 75 ans sont nombreuses

Une population jeune représentant $\frac{1}{4}$ de la population (-14 ans)

La catégorie des 30 - 59 ans prédominent la population

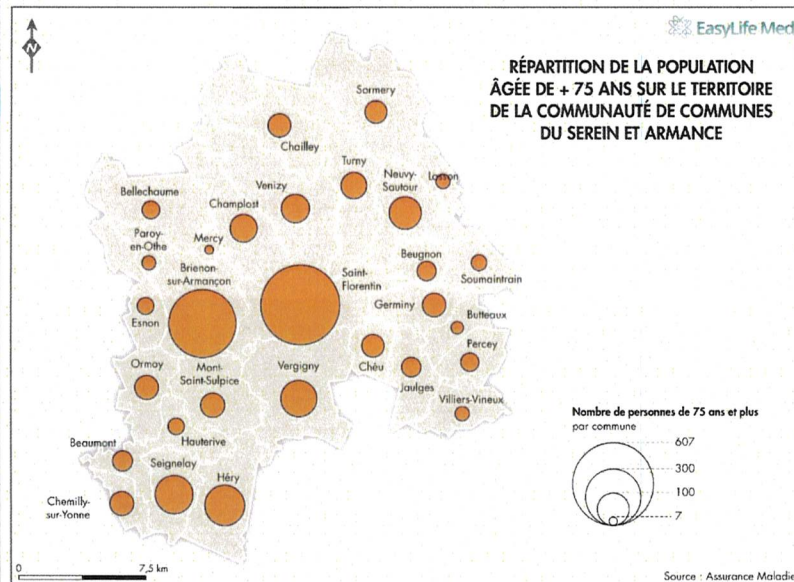
Répartition de la population par tranche d'âge



Source : INSEE, 2018

Caractéristiques de la population

Focus sur les personnes âgées



Vieillessement de la population depuis 2008 :
la part des 60 à 74 ans est passée de 14% à 19%.

Projection démographique :
1 habitant sur 3 aurait 65 ans et + en 2050

Isolement des personnes âgées :
49,9% des personnes âgées de 80 ans ou plus ont
déclaré vivre seules

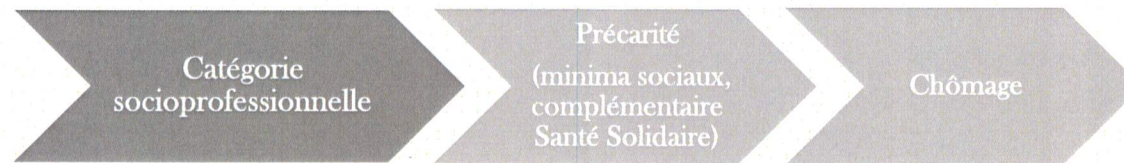
Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée Autonomie sur le
Département :
6 159 bénéficiaires de l'APA à domicile
sur 33 979 personnes âgées, soit 18,1%

Le vieillissement de la population entraîne une montée en charge des pathologies chroniques et polypathologiques

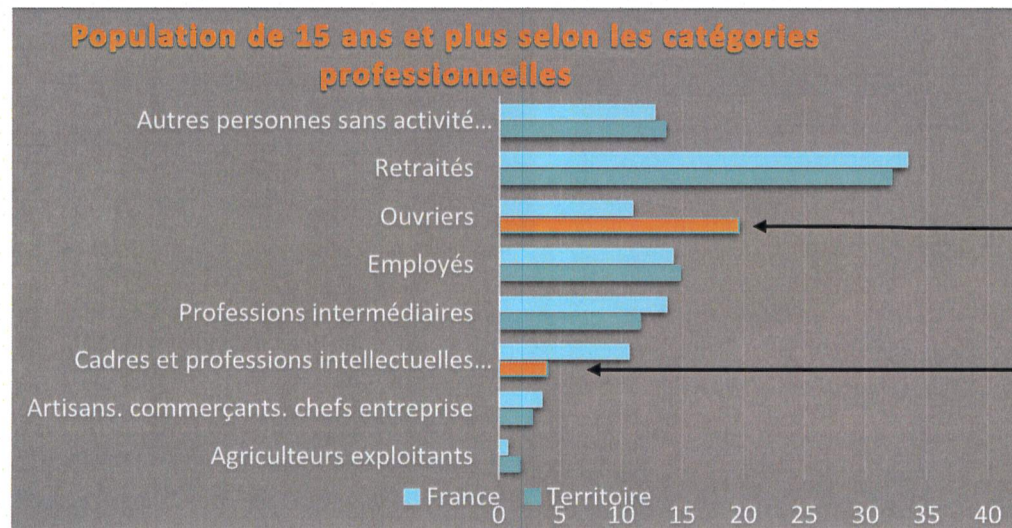
Les déterminants de santé

Une situation sociale et économique défavorable marquée par la précarité

Différents **indicateurs** permettent de décrire la position socio-économique d'une population. Celle-ci est considérée comme déterminant structurel de santé et utilisée **comme mesure des inégalités sociales de santé**. En effet, les populations impactées par la précarité **ont une prévalence importante à certaines pathologies et particulièrement pour les maladies chroniques**.



Les déterminants de santé



Sur-représentation des ouvriers

Sous-représentation des cadres

Les déterminants de santé

Une Précarité avec des disparités territoriales importantes :

- EPCI 13,7%
- 28% pour Saint-Florentin
- 18% pour Briennon-sur-Armançon.

Un taux de chômage conséquent :

- 14,5% de la population est au chômage
- Ce chiffre est supérieur de plus d'un point de la moyenne nationale.

La Complémentaire Santé Solidaire :

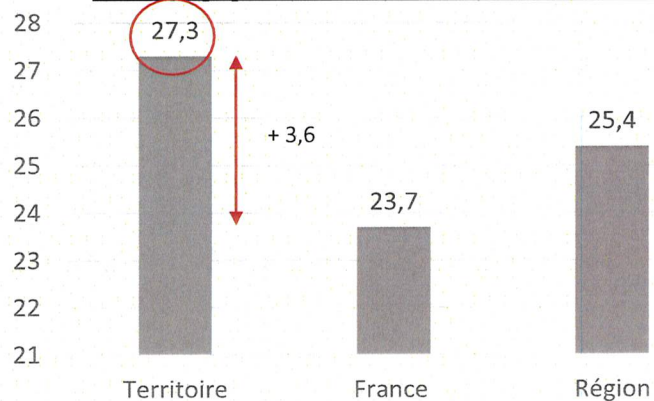
- 8% de la population est couverte par la complémentaire santé solidaire
- Une population couverte par la CSS similaire aux différentes échelles de comparaison.

Le territoire est marqué par un contexte socio-économique défavorable qui peut influencer directement sur l'évolution de l'état de santé de la population.

L'état de santé de la population

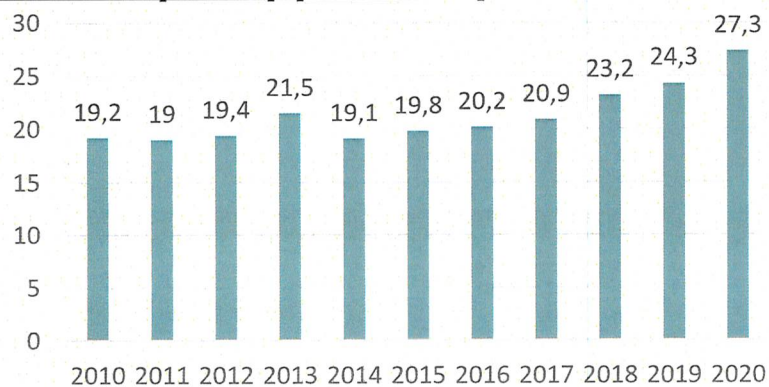
Une prévalence importante autour des maladies chroniques

Part de la population exonérée au titre d'une ALD (%)



La population de la CCSA et plus globalement le département de l'Yonne, sont **plus impactés** par les maladies chroniques que le reste des territoires.

Evolution de la part de la population atteinte par une ALD - CCSA 2020



On observe une évolution significative entre l'année 2019 et 2020 de l'évolution du **taux d'ALD**.

La ville de Saint Florentin enregistre le plus fort taux de la Communauté de Communes, avec **31.9%**

L'état de santé de la population

Les pathologies dominantes sur le territoire de la CCSA

Prévalence des pathologies dans la population	Territoire CCSA	Département	Région	France
Diabète de type 1 et diabète de type 2	6,2 (1 389 patients)	6,4	5,8	5,1
Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique	4,7 (1 041 patients)	4,7	4,4	3,8
Maladie coronaire	2,5 (550 patients)	2,8	2,7	2,3
Insuffisance cardiaque, grave, tr du rythme graves, cardiop. Valvulaires graves, cardiop. congénitales graves	2,3 (523 patients)	2,7	2,5	2,2
Affections psychiatriques de longue durée	1,9 (435 patients)	3	2,5	2,5

On observe **une prévalence importante sur le Diabète de type 1 et 2** pour le territoire de la CCSA, qui est l'affection de longue durée qui touche le plus la population. **Les cancers sont quant à eux également important.**

L'état de santé de la population

DIABETE

Le diabète est la pathologie qui touche le plus la population du territoire :
6,2%, soit plus d'un point supérieur à la moyenne nationale

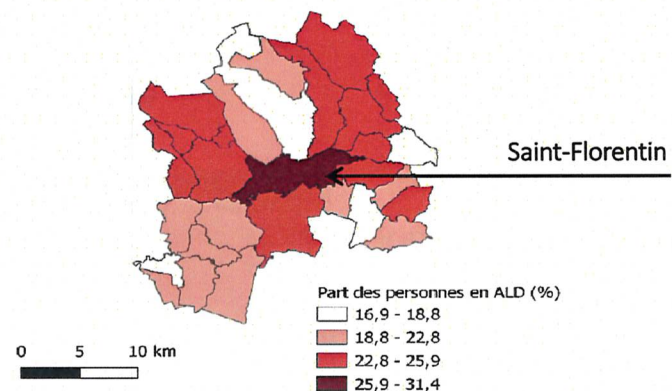
Tumeurs et maladie coronaires

Ensuite, ce sont les tumeurs puis les maladies coronaires.

Polymédication

829 patients sont touchés par polymédication – au moins 10 molécules distinctes délivrées 3 fois dans l'année – sur le territoire, soit 16% de la population de 65 ans et plus.

La part des maladies chroniques au sein de la population



Source : ARS Bourgogne-France-Comte, réalisation EasyLife Med

La prévention

Les cancers :

En Bourgogne Franche-Comté, **14 200** personnes ont un diagnostic de cancer.

Action prioritaire à mettre en place sur le territoire :

> Agir contre le risque d'iatrogénie médicamenteuse

Enjeu majeur sur le territoire :

> Vaccination anti grippale des populations à risques

	CCSA	Yonne	BFC	France
Cancer du sein	61,20%	60%	62,60%	61,60%
Cancer col utérus	55,30%	52%	52,70%	50,50%
Cancer colorectal	30,60%	29,50%	31,20%	28,40%

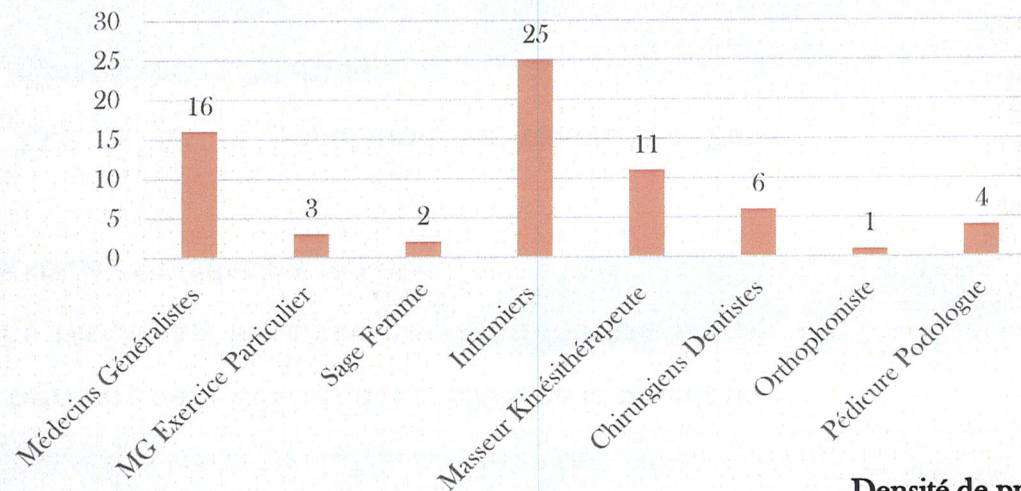
Une participation aux dépistages des cancers plutôt satisfaisantes par rapport aux territoires de références **mais qui doit être renforcée.**

Mortalité :

L'Yonne présente une mortalité par tumeur la plus élevée de la région, notamment pour le cancer du sein.

L'offre de soins sur le territoire

Les professions de santé représentées sur le territoire de la CCSA



Aucune offre en médecine de spécialité sur le territoire sur la CCSA n'est disponible.

Le territoire de la CCSA est faiblement dense comparée à la moyenne régionale et cela pour toutes les spécialités.

Densité de professionnels de santé pour 10 000 habitants

Catégories sélectionnées	Territoire	Région
Tous les méd. spéc en méd. générale	6,4	8,2
Sage Femme	0,8	1,5
Infirmier	4,4	12,3
Masseur kinésithérapeute	4,4	8,4

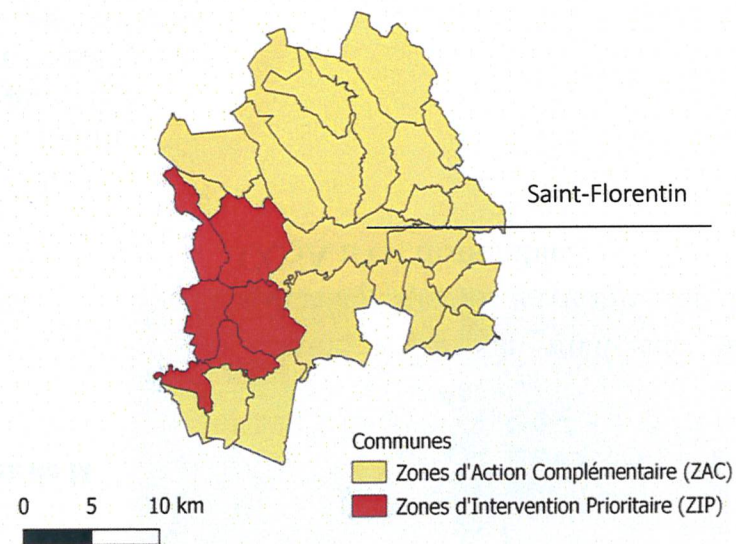
L'offre de soins sur le territoire

100% de la population de la CCSA confrontée à des difficultés d'accès aux soins

La révision du zonage de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté réalisée en mars 2020, confirme que l'ensemble du territoire de la CCSA et donc, **100% de la population qui y réside, est impactée par des difficultés d'accès aux soins en médecine générale :**

- **23,5 % de la population se trouve en Zone d'Intervention Prioritaire**
- **76,5% de la population réside sur un territoire ZAC**

Zonage médecins généralistes dans la CCSA



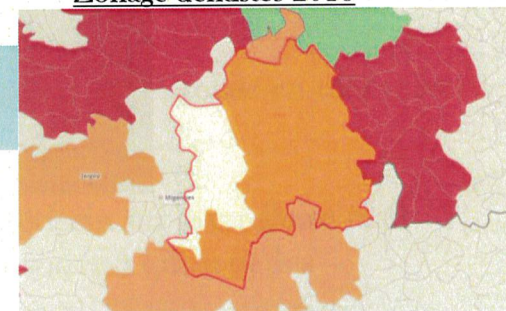
L'offre de soins sur le territoire

Des difficultés accès aux soins sur l'ensemble des professions de premier recours

Légende ■ Très sous-dotée ■ Sous-dotée ■ Intermédiaire

Dentistes : 24 communes de la moitié est sont classées en zone sous-dotée.

Zonage dentistes 2018



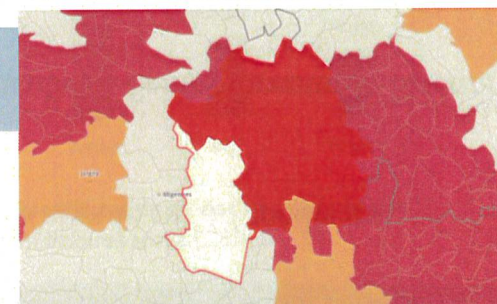
Zonage orthophonistes 2018



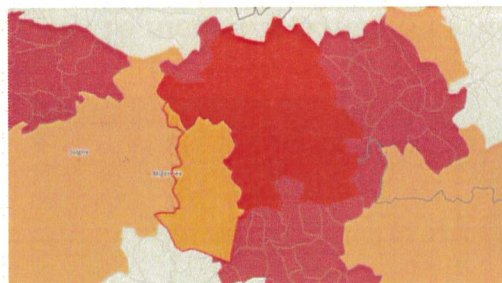
Orthophonistes : toutes les villes sont classées en zone très sous-dotée sauf trois villes : Héry, Seignelay et Chemilly-sur-Yonne.

Sage-Femmes : 20 communes de l'Ouest de la CCSA sont aussi classées en zone très sous-dotée.

Zonage sages femmes 2018



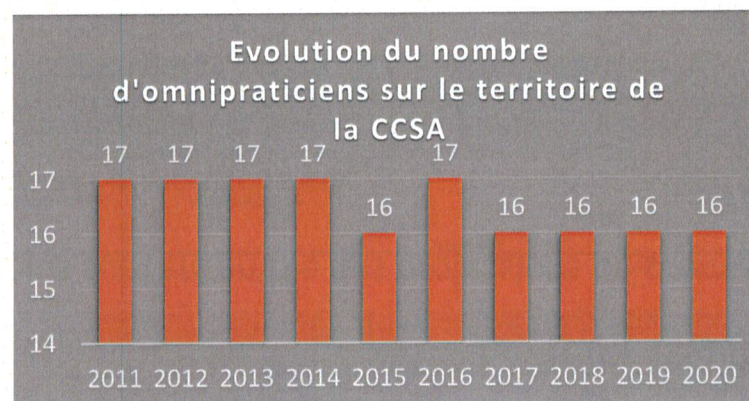
Zonage masseurs-kinésithérapeutes 2018



Les Masseurs Kinésithérapeutes : 20 communes de la moitié Ouest sont aussi classées en zone très sous-dotés tandis que les 9 autres sont en zone sous-dotée pour les masseurs-kinésithérapeutes.

Les médecins généralistes : un contexte de démographie contrainte très préoccupant

- ❖ 16 médecins généralistes mais en réalité, l'offre en médecine générale s'appuie sur 13 médecins généralistes puisque **3 d'entre eux ont un exercice particulier**
- ❖ L'offre est concentrée au sein de 6 communes du territoire et en particulier à **Saint-Florentin et Briennon-sur-Armançon.**
- ❖ Parmi ces médecins on comptabilise **8** d'entre eux qui ont plus de 60 ans dont 4 plus de 65 ans.
- ❖ Une évolution de la démographie en lien avec l'augmentation significative que l'on observe sur le territoire de la CCSA du taux d'ALD à partir de 2017 :

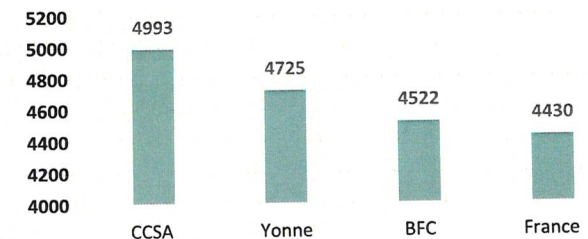


Les médecins généralistes : un contexte de démographie contrainte très préoccupant

Activité en médecine générale

- En 2020, les médecins généralistes ont réalisé **84 970 actes** soit **8.5%** de l'activité totale en médecine générale dans le département de l'Yonne
- Une importante activité peut s'expliquer à la fois par le manque de médecin sur le territoire mais également par la complexité des profils des patients (âgés, polypathologiques) qui sont des consommateurs de soins :
- Les actes ont été principalement consommés par la population des plus de 60 ans.
- La consommation de soins par les personnes âgées de plus de 75 ans est plus importante sur le territoire de la CCSA que sur le département :

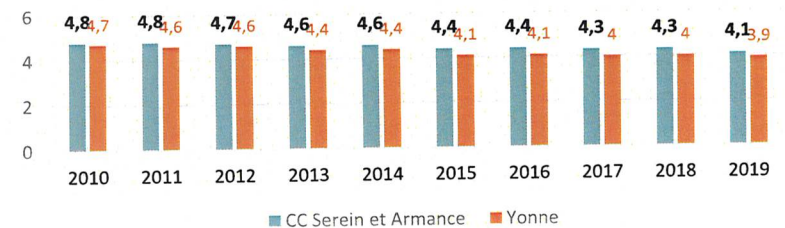
Comparée d'activité moyenne par MG sur l'année 2020 de la CCSA



Nombre d'actes en médecine générale par an et par tranche d'âge

	CC Serein et Armance	Yonne
Total	4,1	3,9
- de 15 ans	3	2,7
15 à 44 ans	3,3	3
45 à 59 ans	4,5	4,1
60 à 74 ans	4,8	4,5
75 ans et plus	6,3	5,9

Evolution du nombre d'actes de médecine générale par bénéficiaires sur la CCSA



Les médecins généralistes : un contexte de démographie contrainte très préoccupant

Une offre de soins en médecine générale insuffisante qui favorise la survenue de situations complexes

- Le nombre de patients suivis par les médecins du territoire en activité « médecin traitant » est inférieur aux différents territoires de référence :

Comparatif du nombre moyen de patients suivi en Médecin Traitant par un MG sur les différents territoires de référence.

	CCSA	Yonne	BFC	France
Nbr moyen de patients MT par MG	1418	1665	1542	1549

Une moyenne haute mais qui ne suffit pas

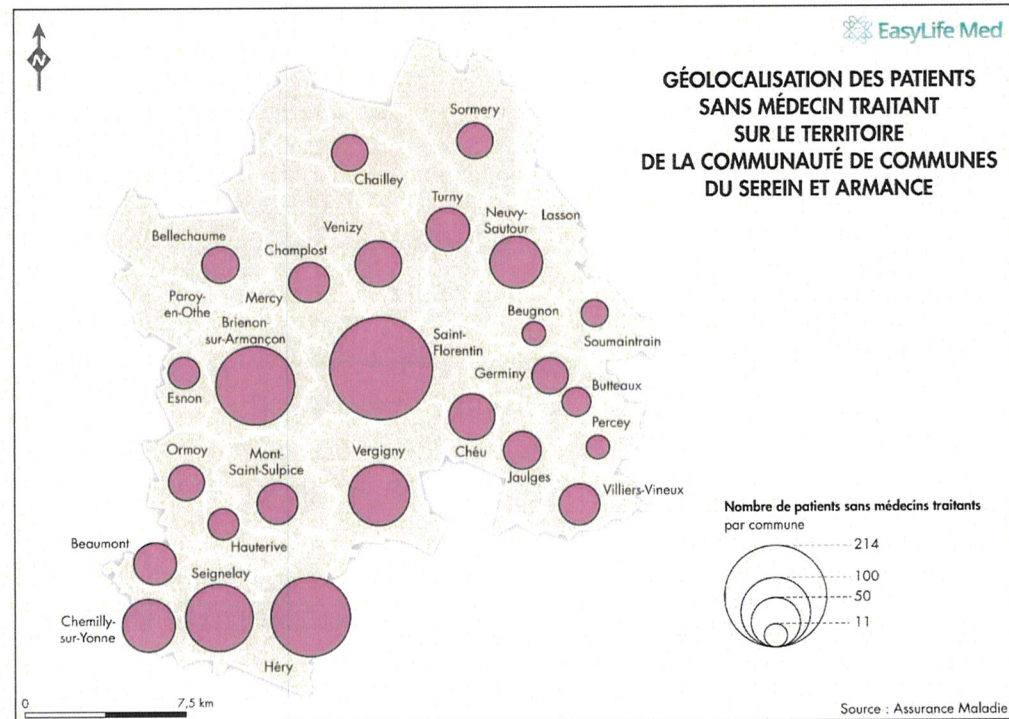
7.5% de la population qui a plus de 17 ans est sans médecin traitant, soit 1280 patients. Parmi eux :

- 1 % est porteur d'une ALD
- 3.2% ont plus de 70 ans
- 1.5% est bénéficiaire de la C2S

Projection : Au regard de l'évolution prévisible de la démographie médicale et en projection des probables départs à la retraite des médecins de plus de 65 ans, on pourrait évaluer à plus de 5600 patients supplémentaires qui se retrouveraient sans médecin traitant, si ces derniers ne sont pas remplacés.

Les médecins généralistes : un contexte de démographie contrainte très préoccupant

Répartition des patients sans médecin traitant toute population confondue sur le territoire de la CCSA :



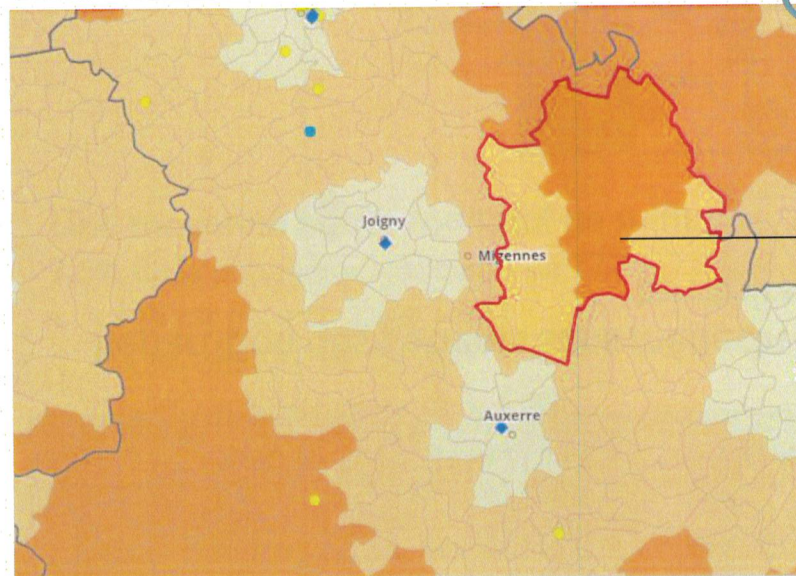
L'offre de soins sur le territoire

La permanence des soins ambulatoires

Le territoire de la CCSA relève de deux secteurs de Permanences des Soins Ambulatoires :

- Migennes-Saint Florentin 89-07
- Auxerre-Chably-Ligny 89-08.

Temps d'accès aux services d'urgences :



Concernant le secteur 7, les consultations sont essentiellement organisées au sein du cabinet du médecin de garde sur le territoire.

Concernant le secteur 8, il y a un point fixe de SOS médecins Auxerre. L'accès au point de consultation est préalablement soumis à la régulation par les trois numéros d'urgence : 3624, 15 ou 3966. Les villes de la CC ne font pas parti du secteur, il n'y donc pas d'obligation de visite à domicile.

Les habitants de 11 communes sont à plus de 30 minutes d'un service d'urgence.

L'offre de soins sur le territoire

Un recours aux services d'urgences hospitaliers important reflétant les difficultés d'accès aux soins du territoire

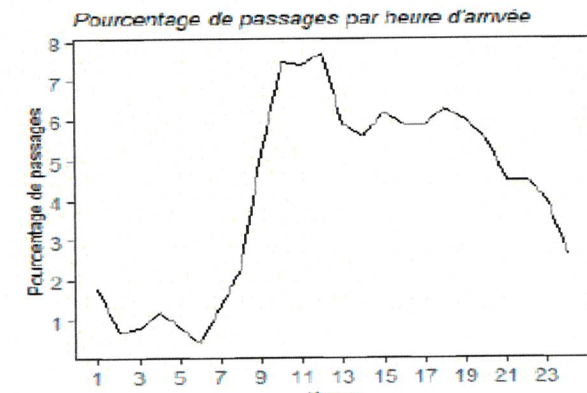
Taux de recours aux SAU de la population consommant du territoire de la CCSA - année 2019

Territoire			
CCSA	Département	Région	National
27,20% (5 051 patients)	30,70%	21,40%	22,20%

Lorsque celui-ci est élevé il est souvent le reflet d'une offre de soins en ville insuffisante et / ou dont l'organisation des parcours de soins doit être améliorée voir développée.

- Le recours aux services d'urgences : principalement aux horaires d'ouverture des cabinets de ville,
- Les principaux motifs de recours : des motifs relevant de la médecine de ville (angine, syndrome grippaux, conseils, certificat, petite traumatologie...)

Symptôme d'une offre de soins en médecine de ville saturée.



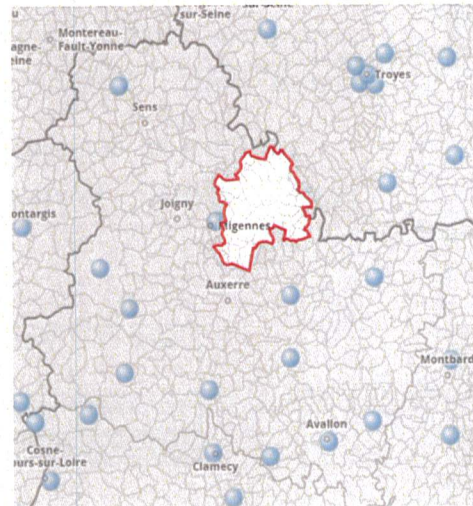
Observatoire des Services d'Urgences de BFC

L'offre de soins sur le territoire

L'exercice coordonné une nécessité au sein du territoire de la CCSA

Sur le territoire le mode d'exercice dominant est **l'exercice isolé**. **Aucune structure de ville** n'est pour le moment organisée sous la forme de **Maison de Santé Pluriprofessionnelle** :

Cartographie de la répartition des MSP en activité sur le département de l'Yonne.



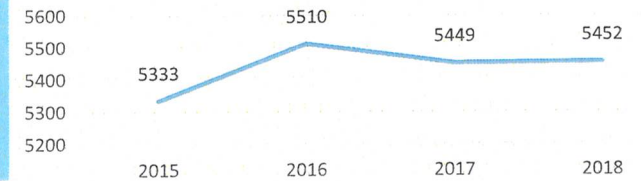
Il est urgent d'agir sur **l'organisation de l'offre territoriale** dans un objectif d'efficacité des parcours de soins de la population tout en étant en cohérence avec les priorités de santé publique : organiser une offre de soins non programmés, structurer les parcours de soins par la mise en place de protocoles de prises en charges pluriprofessionnels

L'offre de soins hospitalière

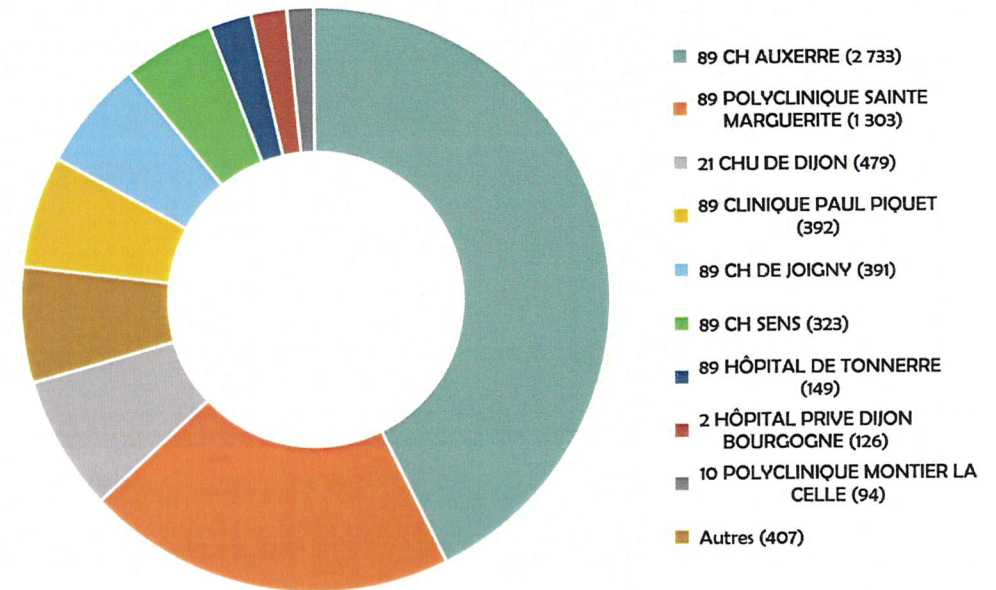
Pas d'une implantation directe sur son territoire d'un Centre Hospitalier

Nous constatons une forte évolution du nombre de séjours hospitalier entre 2015 et 2016 :

Evolution du nombre de séjours hospitaliers consommés par la population du CCSA



Répartition des séjours MCO consommés par la population par établissement



L'accès aux soins hospitaliers (non urgents) restent relativement satisfaisant du fait de la proximité avec plusieurs établissements qui répondent aux besoins de soins en Médecine Chirurgie et Obstétrique :

Focus sur les villes motrices du territoire

Saint-Florentin

- C'est la plus grande ville de la communauté de communes, 4 362 habitants.
- **26,6%** de la population est au **chômage**.
- **31,4% des habitants sont en ALD**, soit 1370 patients, avec une augmentation continue du taux depuis 2010.
- **214 patients sans médecin traitant**.
- **La moitié de l'offre de soins du territoire** dont 5 médecins généralistes, 2 chirurgiens-dentistes, 1 sage-femme, 11 infirmiers, 5 masseurs-kinésithérapeutes, 3 podologues et 2 pharmacies

Brienon-sur-Armançon

- Brienon-sur-Armançon est la deuxième ville la plus grande de la communauté de communes avec 3 176 habitants.
- **14% de la population ont plus de 75 ans**.
- **21,9%** de la population entre 15 et 64 ans est au **chômage**.
- 823 patients sont bénéficiaires d'une **ALD** sur le territoire, soit **25,9% de la population**.
- **126 patients sans médecin traitant**.
- Une offre de soins assez importante : 5 médecins généralistes, 4 chirurgiens-dentistes, 1 sage-femme, 5 infirmiers, 3 masseurs-kinésithérapeutes, 1 podologue et une pharmacie.
- Il existe un **cabinet mono-professionnel** de médecins généralistes.

Héry

- Héry compte **1 809 habitants**.
- Un taux de chômage (**6,8%**) inférieur de moitié à la moyenne départementale (13,5%).
- **46,5% de la population est ouvrière**, ce qui est supérieur de près de 20 points au taux départemental.
- **398 patients en ALD**, ce qui représente 22% de la population.
- **129 patients sans médecin traitant**.
- La commune concentre 6 professionnels de santé : 1 médecin généraliste, 3 infirmiers, 1 masseur-kinésithérapeute et 1 pharmacie. Récemment, un cabinet pluriprofessionnel s'est installé.



L'offre de soins médico sociale

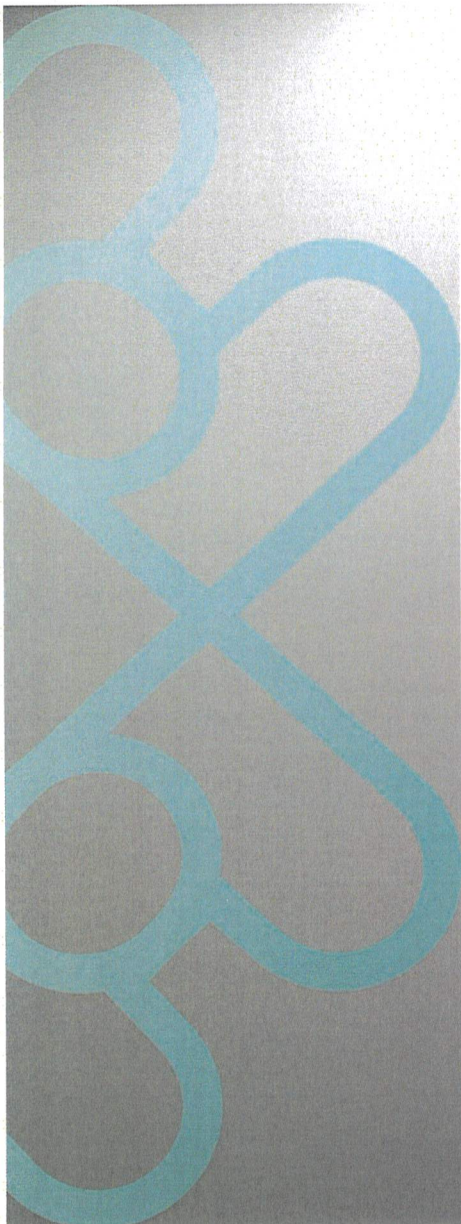
La Communauté de Communes regroupe peu de dispositifs permettant la prise en charge sociale et médico-sociale de la population.

On recense 5 établissements pour personnes âgées dépendantes et un service de soins infirmiers à domicile. Ces services sont répartis entre trois villes du territoire : **Saint-Florentin, Briennon-sur-Armançon et Seignelay.**

Les acteurs locaux de coordination des parcours

Dans le département de l'Yonne, le DAC est en cours de constitution et de construction.

Le centre Régional de la coordination des cancers, disponible sur le Centre Hospitalier de Auxerre est un atout dans la prise en charge des patients atteints de cancers



Préconisations :

Agir en
urgence sur
l'offre de
soins en ville
pour
permettre à
la population
une
continuité
d'accès aux
soins

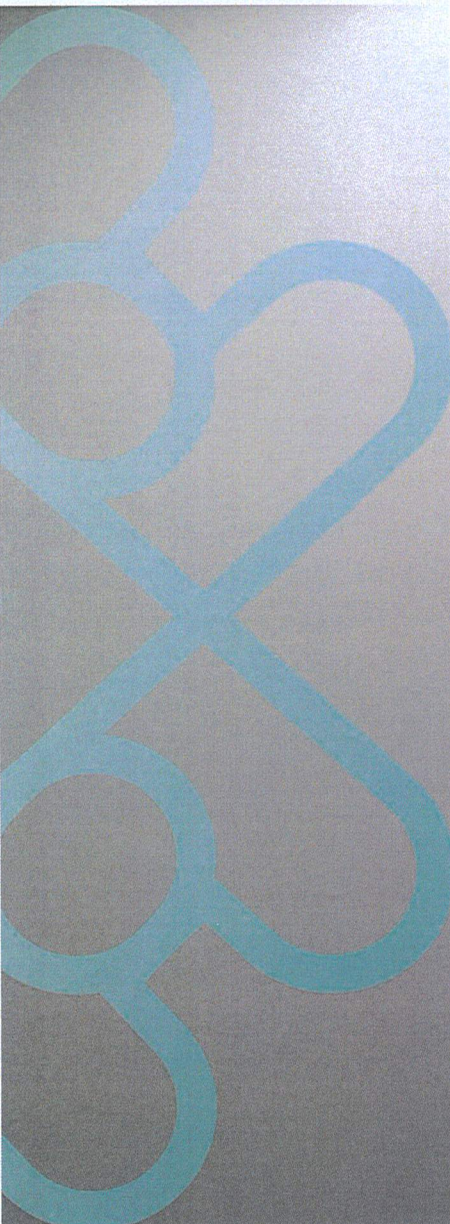
Pour les élus

Renforcer les
liens avec les
professionnels
de santé du
territoire =
construction
d'une
politique
locale en
étroite
collaboration
avec les PS
du territoire.

Pour les élus

Renforcer la
politique de
Prévention
primaire sur
le territoire,
co-portée
par les élus et
les
professionnels
de la future
MSP.

Pour les élus



Pour les professionnels de santé

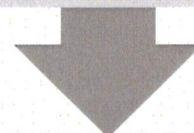
S'organiser en MSP permettra d'agir directement sur les problématiques de santé du territoire

- ✓ Assurer une continuité des soins entre professionnels de santé
- ✓ Proposer une organisation de prise en charge des soins non programmés
- ✓ Développer l'offre de soins (phénomène d'attractivité du territoire
- ✓ Développer des actions de prévention
- ✓ Améliorer et fluidifier les parcours des patients par l'élaboration de protocoles pluriprofessionnels ou de coopération
- ✓ Faciliter l'accès aux soins du second recours (spécialistes) : consultations avancées avec les différents CH ou facilite l'exercice mixte des praticiens hospitaliers

Rétroplanning

Réunion de présentation aux PS de l'EPCI le 7/10/2021

Objectifs mobilisation d'un noyau de PS pour avancer sur le projet



Enquête auprès des PS du territoire pour identifier les besoins mi octobre - fin novembre

Objectifs intégrer leur besoins en termes d'organisation et identifier les freins et les leviers à une mobilisation collective



Elaboration du projet de santé